

REPUBLIQUE DE DJIBOUTI

UNITE-EGALITE-PAIX

DECLARATION DU MINISTRE DELEGUE CHARGE DU COMMERCE



*EXAMEN DE LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT
DE LA REPUBLIQUE DE DJIBOUTI*

GENEVE

30 AVRIL 2013

Monsieur le Secrétaire Général de la CNUCED,

Mesdames et Messieurs les Représentants des corps diplomatiques accrédités en Suisse,

Mesdames et Messieurs les Représentants des organismes internationaux chargés du développement,

Mesdames et Messieurs les Représentants du secteur privé suisse, international et djiboutien,

Honorables Invités et Participants,

Mesdames et Messieurs,

C'est avec un immense plaisir que je prends part parmi vous à cet Examen de la Politique d'investissement de Djibouti élaboré en collaboration étroite avec la CNUCED et je saisis cette opportunité qui m'est offerte pour vous remercier au nom de la République de Djibouti, pour tout l'intérêt que vous portez à notre pays, et particulièrement à sa politique d'investissement.

L'Examen de la politique d'investissement analyse le climat de l'investissement à Djibouti et propose des recommandations concrètes en vue de son amélioration et une stratégie d'attraction des investissements ainsi qu'une rationalisation du cadre institutionnel de l'investissement. Cette Réunion est une occasion pour toutes les parties prenantes de discuter les principaux résultats et recommandations de cet Examen et de prendre connaissance des réalisations et engagements du Gouvernement de Djibouti.

L'investissement privé, qu'il soit direct étranger ou national, est indispensable à la croissance économique d'un pays ainsi qu'à son développement.

En effet, la République de Djibouti qui jouit d'une position géostratégique et joue un rôle de plateforme pour la région ne peut faire l'économie d'une constante amélioration de son climat des affaires et des investissements pour mieux développer son secteur privé et servir les économies environnantes. Le pays a ainsi adopté une batterie de mesures juridiques, réglementaire et institutionnelles en ce sens.

Je voudrais saisir cette opportunité qui m'est offerte pour vous présenter la situation économique et sociale en République de Djibouti à la lumière des évènements sur la scène internationale et régionale. Le contexte qui sévit actuellement dans notre pays est prometteur et l'environnement macroéconomique qui prévaut n'a cessé de s'améliorer sensiblement au cours de ces dernières années.

Le taux de croissance moyen du PIB est passé de 2,4% entre 2001 et 2005 à 4,5% entre 2006 et 2012. Ce dynamisme reflète l'émergence de Djibouti comme hub logistique régional avec un fort développement des activités portuaires, des Bâtiments et travaux publics (BTP) et du tourisme qui s'est accompagné d'un afflux important d'investissements directs étrangers (IDE). Les IDE ont connu une importante hausse, passant ainsi de 3,3 millions \$US en 2000 à plus de 234 millions \$US en 2008 avant de descendre à 92 millions \$ en 2011.

En effet, ces dix dernières années notre pays a, par la force et la détermination de ses hommes et femmes et sous l'impulsion du Président de la République, enregistré une forte croissance économique notamment grâce à un programme continu de réformes économiques en partenariat avec les institutions de Bretton Woods qui a permis à Djibouti d'entamer un processus de consolidation du cadre macroéconomique.

La croissance est largement due à la stabilité politique, au développement des activités portuaires pour faire face à une croissance rapide du commerce avec l’Ethiopie, à un secteur financier dynamique avec une bancarisation accrue de l’économie, à l’expansion de la zone franche et l’afflux d’investissements directs étrangers.

Et pour cause, dans un contexte de mutation constante et rapide de l’environnement économique mondial, le Gouvernement de Djibouti a fait de l’amélioration du climat des affaires la priorité centrale dans la promotion du secteur privé et du développement économique.

Ainsi, la consolidation de la Gouvernance économique a été une constante dans les priorités gouvernementales depuis une décennie avec la mise en place de différentes institutions de contrôle (Inspection Générale des Finances, Cour des Comptes, Inspection Générale d’Etat), l’adoption d’un nouveau code des marchés publics, des textes régissant la comptabilité publique et la loi contre le blanchiment. Et dans le souci d’avoir une meilleure visibilité et état des lieux de la gouvernance et de la corruption, une enquête a été effectuée en 2010 avec l’appui de la Banque mondiale qui a donné lieu à un rapport sans complaisance sur la situation.

Les pouvoirs publics ont également procédé, non limitativement, à l’instauration d’une procédure simplifiée pour les permis de construire, le renforcement des capacités de l’ANPI, de la Chambre de Commerce de Djibouti, la mise en place d’un Office pour la Protection des propriétés Industrielles et Commerciales, la création d’un Haut Conseil National de Dialogue Public/Privé. Toutes ces réformes auront, sans conteste, une incidence positive sur l’activité économique dans notre pays.

Certes, les réformes engagées ont permis de faciliter la pratique des affaires en République de Djibouti et à fournir un cadre plus attrayant pour les investisseurs nationaux et étrangers, mais les résultats du diagnostic doivent nous pousser à mener davantage de réformes sur les plans législatifs, réglementaires et institutionnels de manière à répondre à nos contraintes et être en phase avec nos ambitions.

Les défis du développement sont réels :

- Persistance d'un chômage de masse : Djibouti affiche un taux de chômage élevé, notamment chez les jeunes ;
- Fragilité de la stabilité sociale : la pauvreté extrême touche une grande partie de la population Djiboutienne.
- Faiblesse du secteur privé : le secteur privé reste embryonnaire et peu structuré, reflétant un manque d'entrepreneuriat, le poids des contraintes réglementaires et le coût des facteurs de production qui est une contrainte majeure pour la diversification de l'économie.

Djibouti a besoin d'une croissance plus élevée et durable, ce qui nécessite un effort soutenu de réformes pour résoudre les problèmes structurels et engendrer une transformation structurelle de l'économie, en la rendant plus diversifiée et plus compétitive.

Mesdames et Messieurs,

C'est avec beaucoup d'intérêt et de sincérité que nous avons accueilli le soutien que la CNUCED nous a proposé car elle représente une ultime chance que nous avons de reprendre nos faiblesses et d'y apporter les corrections nécessaires.

Notre démarche est simple car elle repose sur l'énonciation synthétique des recommandations plus ou moins réalisées et des perspectives d'actions futures éventuelles à entreprendre à discuter lors du dialogue.

Tout d'abord, en ce qui concerne le premier cheval de bataille relatif aux réformes légales et réglementaires pour améliorer l'environnement des affaires, nous tenons à vous exposer nos réalisations :

Premièrement, notre nouveau code des investissements n'énonce aucune discrimination quant aux traitements destinés aux Investissements directs étrangers et en offrant d'ores et déjà un mécanisme alternatif de résolution des conflits à travers la nouvelle réorganisation du Ministère de la justice qui prévoit désormais une inspection générale des services judiciaires chargé de contrôler et d'enquêter sur la manière dont est rendue la justice tant au niveau administratif, pénal que commercial. Cette nouvelle entité permettra, non seulement, d'avoir un effet dissuasif sur la transparence des jugements rendus mais également et surtout un effet direct quant à la lutte contre toute forme d'opacité et de discrimination.

Quant aux mécanismes alternatifs de résolutions des conflits, la république de Djibouti est en phase d'étude pour une prochaine adhésion aux accords de l'OHADA car ils permettront indéniablement un

recours ultime aux décisions rendues par les juridictions internes en cas d'insatisfaction par les investisseurs aussi bien locaux qu'internationaux. Cette nouvelle réflexion est en phase de concrétisation.

Deuxièmement, concernant la réforme des conditions de création d'entreprises et des fiscalités, nous nous sommes réellement investis dans ce domaine de sorte à ce que nous puissions annoncer avec beaucoup de satisfaction que les procédures de création sont passées de 11 étapes énoncées par le rapport Doing business à seulement 3 procédures. **En délai**, la création d'entreprise se fait désormais en 4 jours à la place et lieu des 37 jours énoncés par la même agence.

Enfin quant **aux coûts**, le capital minimum a été supprimé et de facto, les coûts ont nettement baissé car les 5% qui étaient auparavant reversés à la direction des Impôts ne sont plus applicables. Cette avancée a été consignée irréversiblement dans le nouveau Code de commerce promulgué en Août 2012.

Aussi, dans le courant du mois prochain, un **projet de création d'un guichet unique des entreprises** sera soumis à l'approbation du conseil des ministres en ligne avec les recommandations de nos partenaires visant la simplification dans la création d'entreprises. Ainsi, nous pourrons réaliser une création d'entreprise en seulement 1 jour au lieu des 4 jours actuellement applicables.

Ce dernier projet de guichet unique nous mènera naturellement vers l'instauration d'un **identifiant unique** qui permettrait l'atteinte de nos objectifs fixés et relatifs à l'amélioration de l'administration des questions fiscales en facilitant l'accès aux informations.

Mesdames et Messieurs,

Dans le domaine du dialogue public-privé, la République de Djibouti a mis en place en 2012 un Haut Conseil National du Dialogue Public-Privé afin de permettre à l'investissement un meilleur cadre de partenariat et de stimuler davantage les initiatives privées entrepreneuriales. Cette instance est composée aussi bien de cadres de l'administration djiboutienne que de représentants du secteur privé, notamment de la Chambre de Commerce et des différentes associations professionnelles. Il s'agit du début d'un processus de dialogue qui se veut permanent, franc et direct.

Nous avons aussi entamé le processus de renforcement de l'Agence Nationale de Promotion des Investissement (ANPI) afin qu'elle puisse jouer pleinement son rôle dans le domaine de la stimulation des investissements en République de Djibouti.

Mesdames et Messieurs,

Tout n'est pas encore réalisé car le processus est en marche et nous sommes résolument concentrés dans la poursuite du parcours jusqu'à l'atteinte des derniers objectifs consignés dans le plan d'actions.

Le Président de la République attache une importance particulière à l'attractivité de la République de Djibouti et c'est d'ailleurs dans cette détermination que le 08 mai prochain il honorera de sa présence pour le Forum des Investisseurs à Londres afin de présenter les atouts dont dispose notre pays pour favoriser l'investissement et d'attirer davantage les IDE.

Mesdames et Messieurs,

Je n'aurais pas la prétention d'avoir couvert intégralement les actions menées par la République de Djibouti car elles sont nombreuses et diverses, mais c'est simplement une esquisse qui peut être complétée par nos discussions qui, je souhaite, seront constructives et riches en apports.

Et je ne manquerais pas de souligner que nos efforts ne pourront aboutir et donner les résultats escomptés que si nous bénéficions de l'assistance de nos partenaires au développement, ici présents, selon une approche coordonnée, une démarche intégrée et complémentaire.

Enfin, je ne conclurais pas sans transmettre, au nom du Gouvernement et en mon nom personnel, nos remerciements les plus sincères au Secrétaire Général de la CNUCED, à Madame la Directrice de la Division Investissement et son équipe et à tous ceux qui ont contribué à l'organisation de cet événement, ainsi qu'à ceux et celles qui ont tenu à être présents témoignant ainsi leur marque d'intérêt pour notre pays.

Je vous remercie de votre aimable attention.